



## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 SEPTEMBRE 2014**

L'Assemblée Générale Ordinaire du Comité d'Alsace s'est tenue le samedi 27 septembre 2014 à 10 heures à la Maison du Bridge, 6 Impasse de Londres à Strasbourg.

Le Président remercie les (rares) participants pour leur présence et ouvre l'Assemblée Générale en présentant l'ordre du jour.

### **1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 septembre 2013**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### **2. Rapport moral du Président**

- ***Les effectifs***

Pour la saison 2013/2014, le comité comptait 1453 licenciés, en progression de 4,3%. Les réinscriptions sont stables d'une saison à l'autre. Les actions menées dans le cadre de la campagne nationale « Bridgez-vous bien ! » ont permis la création de 96 licences « Bienvenue ». Les licences scolaires ont progressé de 5,5%.

Néanmoins, il faut remarquer que le nombre de licences est en baisse (-12,5%), ainsi que celui des licences senior (-1,33%), baisse largement compensée par la très forte augmentation du nombre de scolaires et des cadets (+276%).

- ***La FFB***

Les comptes de la Fédération sont en baisse et le déficit est de 400 000 Euros.

La FFB devra faire face à des investissements importants (immobilier, restructuration du site).

L'Assemblée Générale de la FFB des 3 et 4 octobre élira le président (Patrick Grenthe, président sortant, est seul candidat).

- ***Copropriété***

Le parking est payant depuis le 1<sup>er</sup> septembre. Le comité dispose de chèque-parking à 2,20 Euros pour une durée de 6 heures. L'heure supplémentaire est facturée 40 cents.

Des travaux sont prévus dans l'impasse de Londres et dans la Cour d'Oxford, ce qui augmentera les charges de copropriété.

- ***Agenda***

Grâce à l'implication de quelques clubs dans la recherche d'annonceurs le coût de l'agenda (4 482 Euros, en progression de 0,3% en raison du changement du taux de la TVA) a pratiquement été couvert par les recettes des publicités et la participation des partenaires. Le Président encourage les présidents de club à persévérer.

- ***Les aménagements à la MBA***

Les aménagements effectués cette année ont porté sur le confort des joueurs : salon 3 pièces, nouvelle penderie, grand écran, rideau de séparation. Un meuble de rangement d'ustensiles divers pour petites cérémonies est en cours d'installation.

### **3. Rapport financier**

Le trésorier explique les raisons pour lesquelles les documents financiers n'ont pas pu être envoyés avant la réunion de l'assemblée générale. Le départ de l'ancien trésorier a provoqué un flottement et Francis Wolff a accepté de dépanner. Il a récupéré les comptes la deuxième quinzaine d'octobre. Le logiciel utilisé par ses prédécesseurs ne s'installait pas correctement. Il a donc fallu acheter un nouveau logiciel (CIEL). Il a été reçu en mars. Après des heures passées à s'approprier le logiciel et à saisir les écritures depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2013 il s'est avéré que la version « association » bloquait. Il a donc fallu, à partir du 10 août, installer une autre version et tout recommencer...

- ***Bilan Actif/Passif***

Le bilan fait apparaître un bénéfice de 5 431 Euros

- ***Le compte de résultat***

Les produits s'élèvent à 243 508 Euros. Ils se composent essentiellement des produits du bridge (compétitions) et de la participation aux frais (part payée par les clubs hébergés à la MBA), des ventes du bar et des subventions (emplois aidés). Daniel Lefebvre attire notre attention que le terme « locations » est d'un usage de langage impropre à la réalité : les clubs de la MBA ne sont pas locataires mais paient en fonction de la fréquentation de leurs tournois. Il suggère de changer l'intitulé de cette ligne budgétaire.

Les charges s'élèvent à 238 077 Euros et comprennent les achats du bar, les charges liées au bridge (droits de table, licences), charges de copropriété, salaires, charges sociales et la dotation aux amortissements.

A propos des charges sociales sur les rémunérations des arbitres, un texte précise que les arbitres sont exonérés de charges sociales, ce que l'URSSAF a confirmé mais que la FFB met en doute. Le comité dispose d'un solde créditeur de 2 198 Euros qui n'a pas été remboursé et la réponse à plusieurs demandes se fait attendre.

### **4. Rapport des réviseurs aux comptes**

Les réviseurs aux comptes les ont vérifiés la veille de l'assemblée générale, en raison du retard du aux circonstances évoquées plus haut. M. Linguenheld souligne la parfaite tenue des

comptes, la correspondance entre les écritures passées et les pièces comptables examinées et propose à l'Assemblée de donner quitus au trésorier, quitus qui lui fut donné à l'unanimité.

## **5. Rapport des responsables**

- ***Compétitions***

Yves Guilbert constate avec satisfaction que la participation aux compétitions par paires a connu une belle progression (+9%) essentiellement en promotion et espérance grâce à l'action des enseignants des écoles de bridge ayant incité leurs élèves à se lancer dans les compétitions.

La participation aux compétitions par quatre progresse de 2,2%.

Il commente le palmarès de la saison écoulée, en relevant que l'Alsace était représentée dans toutes les finales nationales. Ce palmarès se trouve dans l'agenda.

Il attire l'attention des présidents sur les licences des joueurs étrangers jouant en compétition : une demande de classement par équivalence doit être formulée auprès de la FFB.

Une demande de mise à jour des coordonnées des joueurs (téléphone et adresse électronique) au moment du renouvellement de la licence est réitérée.

En cas de découverte de doublon, on peut s'adresser au secrétaire qui transmettra ou directement à la FFB (assistance aux clubs).

- ***Enseignement***

Jeunes : scolaires et cadets

Le bridge « jeune » est en constant développement tant quantitativement que qualitativement.

Effectifs : Plus de 250 jeunes ont fréquenté les différents centres et ont disputé les simultanés scolaires, les championnats scolaires et les championnats cadet ou junior.

Initiateurs : 45 initiateurs bénévoles suivent nos jeunes dans une quinzaine d'établissements différents ou à la MBA.

Budget : Le budget du bridge scolaire et cadet s'élève à 13 000 Euros. Il est largement couvert par les subventions fédérales et le partenariat avec la Société Générale. La baisse des dépenses est liée à des déplacements moins fréquents de nos cadets. Mais le solde positif est exceptionnel et non reconductible compte tenu de l'encadrement plus strict des subventions fédérales et des fournitures en matériel.

Guy Berenguer souligne la 3<sup>ème</sup> place d'une paire du Collège Saint-Etienne en finale nationale ainsi que de nombreuses participations aux stages nationaux des cadets et cadettes.

Convention Education Nationale/Fédération Française de Bridge : la deuxième session en octobre 2013 a permis de former une vingtaine de nouveaux professeurs de lycée et plusieurs ont démarré le bridge dans leurs établissements.

Bridge à l'Université : Les démarches entreprises à haut niveau n'ont toujours pas abouti. D'autres pistes sont à l'étude.

- **Développement**

Dans le cadre de la campagne « Bridgez vous bien ! » plusieurs opérations standard (tournois licenciés-non licenciés, portes ouvertes) ont eu lieu, ainsi que des opérations plus originales (Foire de Mulhouse, forum des associations à Colmar et Haguenau, journée de promotion commune aux clubs de Haguenau, Molsheim et Saverne).

Des licences « bienvenue » ont été créées. Pour tirer le bilan de cette campagne il faut attendre le retour, à savoir le nombre de joueurs ayant bénéficié de la licence gratuite qui se réinscrivent dans les clubs. Le Président a demandé en outre à la FFB de lui communiquer le nombre de bénéficiaires de la licence gratuite ayant joué en tournoi de régularité durant l'année.

Une session de recyclage des animateurs de club prévue à la MBA n'a pas pu avoir lieu, faute d'un faible nombre d'inscrits.

- **Enseignement**

Une formation d'initiateurs a eu lieu comme chaque année.

Une formation de moniteurs aura lieu début 2015. Les présidents de club sont invités à présenter leurs candidats. Cette formation sera également le cadre de la formation des enseignants cadets et d'un recyclage obligatoire pour les anciens moniteurs. Les moniteurs formés avant 2005 qui n'auront pas suivi le recyclage perdront leur agrément.

Devant la demande croissante des établissements scolaires, des initiateurs supplémentaires sont attendus. Les Présidents de club voudront bien relayer cette demande auprès de leurs membres.

## **6. Quitus au Bureau Exécutif**

Le quitus est donné à l'unanimité.

## **7. Désignation des réviseurs aux comptes**

MM. Linguenheld et Leclair sont reconduits dans cette fonction.

## **8. Election d'un membre individuel**

André Schuhler, élu en tant que membre individuel en 2012 et ayant démissionné en septembre 2013, l'assemblée générale est amenée à pourvoir ce poste.

Franck Noël, seul candidat, est élu à l'unanimité moins une abstention.

## **9. Divers**

- Le trésorier suggère de ne régler au comité les licences encaissées par les clubs à partir de la mi-juillet et en août qu'à partir du 1<sup>er</sup> septembre (pour la clarté des comptes). Il demande également de regrouper les virements, de joindre les récépissés des

virements et de mettre le secrétaire en copie (pour la validation des licences) et enfin d'adresser les paiements des licences par chèque au secrétaire.

- Une formation « défibrillateur » aura lieu le 13 novembre de 18h30 à 20h00 à la MBA. Les inscriptions sont ouvertes au bar ou par mail au Président.
- Les 15 ans de la Maison du Bridge : Le déficit s'élève à environ 3 000 Euros.

#### **10. Remise de récompenses**

La société DORO, partenaire de la FFB a créé un challenge récompensant le (la) meilleur(e) joueur(se) de 3<sup>ème</sup> série de chaque comité. Ce cadeau revient à Mme Kaplan.

Enfin le Président remet la médaille de la FFB à Robert Stoltz, président du club de la Meinau pour plus de 18 ans de présidence.

L'assemblée générale est close à 11 heures 40.

Le secrétaire,

Le Président,

A. SCHROEDER

G. SILBERSTEIN